



DÉCEMBRE 2021

*Du spectacle  
à Malraux!*

Lambersart

N°53

**info**



Découvrez  
le programme  
des spectacles  
en cahier central

6-7

**PEDT** : un projet  
pour l'épanouissement de l'enfant

15

**Colysée** :  
une exposition d'art différent

16-17

**Conseil municipal** :  
éclairage sur le budget 2022



😊 **Journées Petite Enfance** : comme chaque année, les JPE ont permis aux jeunes parents de se rendre dans les structures de la ville, notamment au Ram, à la Bougeothèque ou encore au Café des Parents pour des conseils et de belles animations.



😊 **Banque alimentaire** : de nombreux bénévoles lambersartois ont participé les 26 et 27 novembre à la collecte au porte-à-porte et auprès des écoles pour la Banque alimentaire et ont permis de rassembler 3,46 tonnes de denrées. Bravo et merci à eux !

😊 **DuoDay** : DuoDay est une initiative permettant tous les ans à une personne handicapée de passer une journée en contexte professionnel. À Lambersart, des duos se sont constitués au CCAS, à l'accueil en mairie, au service informatique ou encore aux espaces verts.



😊 **Gaming network** : dans le cadre du Téléthon, une mini Gaming network a été organisée samedi 4 décembre à l'espace jeunesse Marcelle-Honvault.

😊 **Téléthon** : parmi les animations, à la ferme du Mont Garin, l'association Extravadanse a proposé un marché de Noël et des danses.



# Ouverture

## Au presque pied du podium

Quand on travaille pour un magazine municipal et pour la communication d'une ville en général, mieux vaut rester humble. Par exemple, nous ne savons pas ce que vous faites de ce magazine. Est-il lu consciencieusement ? Est-il feuilleté ? Part-il directement à la poubelle ? Ou sert-il à tout autre chose, comme caler l'armoire normande de mamie dans le meilleur des cas ou à biiiiipppp... dans le pire ? En revanche, quand nos articles sont relayés sur le site internet de la ville, nous avons des statistiques. Et là aussi les chiffres nous aident à rester humbles. Petite anecdote tout de même, on a parfois vu un collègue sauter au plafond après avoir découvert que 135 internautes avait lu son compte rendu de conseil municipal ! Merci à eux.

N'empêche, on est plutôt fier de ce magazine, que nous avons "ripoliné" en début de mandat, qui est bien "troussé" et conçu dans une excellente ambiance de travail. Ce magazine nous est cher et il a tapé dans l'œil du comité des Trophées de la Communication 2021 qui récompense chaque année les meilleurs acteurs français de la communication. Notre Cannes à nous s'est déroulé à La Grande Motte et l'on a décroché la 5<sup>e</sup> place de la catégorie "Meilleur bulletin municipal des mairies de plus de 10 000 habitants" derrière les prestigieuses Villeurbanne, Montauban, Sarreguemines et Paris, où doivent officier les Messi et autre Mbappé du journalisme des collectivités territoriales. Pour une première, finir au presque pied du podium, ce n'est pas si mal. Avec cette place d'honneur, le succès ne risque pas de nous monter à la tête et humble nous resterons. Nous ne savons pas si cette reconnaissance permettra de mieux caler l'armoire de mamie ; en revanche, continuez à nous lire via le mag, sur les réseaux ou sur le site, au-delà de nous faire très plaisir, vous serez toujours informé sur ce qu'il s'est passé et se passera à Lambersart et c'est bien là l'essentiel ! Bonnes fêtes de fin d'année.

## La rédaction

- 8-9 **Assemblées de quartier** : des réponses aux habitants
- 10 **Démocratie participative** : le rôle de l'Observatoire
- 11-14 **Salle André-Malraux** : le programme des spectacles
- 18 **Logement** : la belle histoire d'un chantier solidaire
- 19 **Appel à projets** : ensemble avec la radio RPL
- 23 **Sorties** : Noël au Mont Garin, c'est maintenant



Transition écologique



Lien social



Démocratie participative



VILLE DE  
LAMBERSART



**Responsable de publication** : Emmanuel Magdelaine / **Mise en page** : Service communication / **Rédaction** : Arnaud Delcroix - Agnès Fourdrigniez / **Photos** : Arnaud Delcroix - Agnès Fourdrigniez / Impression Jean Bernard : imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement / Diffusion gratuite : Mairie de Lambersart **Direction de l'information** - Hôtel de ville 03 20 08 44 44 / **Contact rédaction** : lambersartinfo@ville-lambersart.fr / Dépôt légal en cours.



**Promenade des vitraux** : une cinquantaine de personnes ont apprécié la promenade en bus à la découverte des vitraux, dimanche 27 novembre en soirée.



**Noël des seniors** : comme Claudine, vous aviez le choix entre le chèque cadeau ou le colis. Claudine a même fait le choix d'être livrée à domicile, mais il était possible de venir retirer son colis à la salle du Pré Fleuri.

# Pratique & utile

## 😊 15 janvier : des vœux qui ont la frite ?

Frites, animations, discours et vœux ! Nicolas Bouche, maire, et le conseil municipal vous invitent à la cérémonie des vœux ouverte à tous les Lambersartois, samedi 15 janvier à 11h, à l'espace Pierre-de-Coubertin. Bilan des débuts du mandat et projets à venir : l'occasion d'en savoir plus sur le travail réalisé par la municipalité. Le discours sera précédé de sketches préparés par des humoristes et suivi d'un moment convivial : vous pourrez déguster de bonnes frites dans une ambiance détendue, en profitant d'animations. Une belle occasion de se retrouver et discuter ensemble !

**Malheureusement, cette manifestation pourrait être annulée en fonction de l'évolution des conditions sanitaires.**

Nous vous tiendrons informés via les panneaux d'information en ville, nos réseaux sociaux ou sur [lammersart.fr](http://lammersart.fr)



## 😊 Les travaux du CCAS se terminent !

Le nouveau Centre Communal d'Action Sociale est en cours de construction à l'arrière de l'Hôtel de Ville. Les travaux devraient être terminés en janvier, c'était prévu pour décembre. Un petit mois de retard dû à quelques aléas de chantier. Ce dernier mois est celui des finitions, le bâtiment est étanche, le cheminement extérieur a été réalisé, il reste de la plomberie, de l'électricité, des travaux de peinture, de revêtement de sol et de menuiseries intérieurs. A l'extérieur il reste également quelques enduits à poser. Ensuite viendra le temps du déménagement du CCAS, une opération de grande ampleur qui prendra une quinzaine de jours. Un laps de temps durant lequel le CCAS continuera de recevoir et de suivre les usagers !

## 😊 Un 1<sup>er</sup> prix pour l'accueil et le service en mairie

Vous avez peut-être pu lire page 3 que la Ville a obtenu un prix récompensant la qualité de ce magazine municipal, mais ce n'est pas le seul dont Lambersart peut être fière en cette fin d'année. Comme chaque année, la Ville a participé en 2021 au baromètre Afnor Expérience citoyen qui mesure avec des audits mystères l'accueil et la qualité du service rendu aux citoyens par les structures publiques. Et pour la première fois, Lambersart a terminé 1<sup>er</sup>, sur 53, dans la catégorie des villes de 20 000 à 50 000 habitants. Avec une note de 89/100 quand la moyenne de cette catégorie est de 71/100. Dans tous les canaux de contact avec le citoyen, la ville est au-dessus de la moyenne : courrier, email, téléphone, internet... Mention spéciale pour les réseaux sociaux avec un taux de satisfaction de 100 %. Un prix qui ne dispense pas les élus et responsables des services municipaux d'être conscients que des dysfonctionnements demeurent et qui encourage les agents à continuer d'améliorer l'accueil et le service rendu aux usagers.





## Vaccinez-vous sans rendez-vous à Lambersart



Grâce à un partenariat entre le CCAS de Lambersart, le personnel de santé du centre de soins Lille-Fives et la CPAM de Lille-Douai, un centre de vaccination hebdomadaire contre le Covid-19 sera installé salle du Pré Fleuri, 141 rue de la Carnoy, tous les mardis de janvier. Venez vous faire vacciner sans rendez-vous les 4, 11, 18 et 25 janvier de 9h à 15h. 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> injection possible.

## Ça sent le sapin ? Déposez-les du 10 au 16 janvier



Début décembre, on constate un emballement, une ruée même, vers les pépiniéristes ou les grandes surfaces à la recherche du sapin idéal. Celui-ci trône durant un mois dans un des coins les plus chaleureux de la maison ou de l'appartement. Il scintille de mille feux mais une fois la magie de Noël dissipée, il a bien souvent « la gueule de bois ». Et là on est bien content de pouvoir s'en débarrasser à moindre frais. Cette année encore, la Ville a pensé à vous ! Toute la semaine du 10 au 16 janvier, place du Nouveau Canteleu, place de la République, place de la Briqueterie, avenue du Parc (parvis Abbé Pierre de l'Espace Coubertin), place de la Cessoie, parking du cimetière de la rue de Verlinghem et à l'arrière de l'Hôtel de ville, vous pourrez venir déposer votre arbre en toute quiétude dans les enclos prévus, la Ville et ses agents se chargent du reste.

### Les horaires de la mairie évoluent

Les horaires de la mairie sont légèrement modifiés. Elle sera désormais ouverte au public du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h 30 et le vendredi de 8h30 à 12h30, qu'il s'agisse d'une période d'activité scolaire ou de vacances.



### Don du sang

La prochaine collecte de don du sang à Lambersart aura lieu mercredi 5 janvier 2022, salle Sainte-Cécile, de 10h à 13h et de 15h à 19h30. Inscription obligatoire pour prise de rendez-vous sur <https://monrdv-dondesang.efs.sante.fr/> Pour savoir si vous pouvez donner, vous pouvez consulter ce lien : <https://dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner>.



### Portes ouvertes

La journée portes ouvertes du lycée professionnel Camille-de-Lellis aura lieu samedi 22 janvier de 10h à 16h.





# Projet Éducatif Territorial

# La réussite et l'épanouissement

*Pendant un an, les services de la ville et l'Éducation Nationale ont bâti ensemble un PEDT, dont l'objectif est de construire un environnement éducatif épanouissant.*

## Un PEDT c'est quoi ?

C'est un projet éducatif territorial (PEDT), un bon moyen de préciser les priorités communes en matière d'éducation, de définir une méthodologie et une démarche d'évaluation. « À Lambersart, l'objectif est de placer l'enfant au cœur d'un projet de réussite et d'épanouissement », indique Emmanuelle Pichonat, adjointe aux écoles. Et « quand on parle de réussite, on parle collectif, et non pas d'excellence individualiste », précise l'élue. Cet outil de collaboration locale, qui s'est construit pierre par pierre depuis un an à l'initiative de la collectivité locale, rassemble les différents acteurs éducatifs d'un territoire : « la Ville, les enseignants, mais aussi les parents d'élèves et les directeurs du temps périscolaire, qui ont intégré pour la première fois les conseils d'écoles où leur voix a pu être entendue », souligne pour sa part Valérie Beaufilet, chargée de mission et coordinatrice du PEDT. L'idée est donc de construire ensemble un état des lieux et de définir des objectifs communs ou complémentaires dans l'intérêt des enfants scolarisés dans le premier degré.

## Trois axes d'action

Si l'objectif du PEDT vise à « s'épanouir en tant qu'individu mais en société, donc de trouver sa place tout en se respectant et en respectant les autres », il passe par la mise en place d'axes de travail autour des trois piliers du mandat que sont la transition écologique, le renforcement du lien social et la démocratie participative. En d'autres mots, Emmanuelle Pichonat souhaite « que les enfants développent leur esprit critique, leur créativité et qu'ils adoptent des réflexes de concertation », car que ce soit à la maison, à l'école ou dans les temps périscolaires, l'enfant au quotidien ou l'élève à l'école apprend à être un citoyen, « autant qu'il soit acteur de son épanouissement ».

## Concrètement comment ça se passe ?

Emmanuelle Pichonat explique : « Une fois par trimestre, nous rencontrons les représentants des associations de parents d'élèves avec lesquels nous échangeons sur toutes les thématiques qu'ils souhaitent, que ce soit l'expérimentation des rues piétonnes, les visites au Colysée, la classe citoyenne, etc. ». Une nouvelle approche qui permet aux associations de se rencontrer et d'organiser des animations en commun comme un carnaval groupé mais aussi de s'échanger des idées et des bonnes pratiques. Ce dispositif permet également à la Ville de relever les souhaits pour les traduire en futurs projets comme la végétalisation des cours d'école, la mise en place d'une charte du temps du midi, réfléchir sur la place du parent ou participer comme ce fut le cas fin novembre à la semaine européenne de réduction des déchets (lire ci-contre).





## Le temps du midi avec de la pédagogie dedans

Le temps du midi n'est pas le temps des cerises où on laisse les enfants livrés à eux-mêmes. Et si « c'est le moment de détente des enfants dans une journée d'école » explique Estelle Leblanc, directrice des temps du midi à l'école Pasteur, c'est aussi un moment pédagogique qui s'inscrit pleinement dans le cadre du PEDT. D'ailleurs, pour la première fois cette année, Estelle a été invitée au Conseil d'école « pour présenter l'équipe de six animateurs et le projet pédagogique qui vise à inculquer le respect de l'autre via les bonnes manières, le partage, mais aussi l'autonomie et l'inclusion. » L'autonomie « se fait notamment au moment du repas, quand l'enfant gère son plateau, le tri de ses déchets » indique encore Estelle, « mais l'autonomie c'est aussi de choisir son activité. » Quant à l'inclusion, « l'objectif ici est de ne laisser aucun enfant de côté mais au contraire d'intégrer tout le monde dans les jeux et les activités manuelles et valoriser l'enfant. »



# Empowerment de l'enfant



## En route vers la labellisation des écoles ?

La démarche E3D (École/Établissement en Démarche de Développement Durable), c'est lorsqu'un établissement (école, collège, lycée) s'engage dans une démarche globale de développement durable qui apporte des solutions concrètes pour répondre aux objectifs de développement durable (Agenda 2030), dans le cadre des enseignements, des projets éducatifs (PEDT), parcours et dispositifs, et dans la gestion de l'établissement (énergie, eau, déchets...).

Les élèves sont au cœur de la démarche, qui consiste à connaître et comprendre les enjeux du "DD" pour pouvoir agir, que ce soit au quotidien à l'école, mais aussi tout au long de la vie. De nombreux exemples dans les écoles démontrent combien les enseignants en collaboration avec la ville et la restauration scolaire sont sensibles à ces questions.

La semaine du 20 au 28 novembre, les enfants ont pesé leurs déchets pour mieux gérer ceux-ci et leur alimentation, comme ici au restaurant scolaire du Castel Saint-Gérard, ou ont mis en place un lombricomposteur dans la classe d'Édouard Gadeyne de l'école Rameau. L'enseignant explique à ce sujet : « Chaque jour, un élève est responsable de la collecte des déchets, qui se composent principalement des restes du goûter. L'effet est doublement positif puisqu'ils apprennent à gérer leurs déchets et mangent davantage de fruits ! » Toutes ces démarches doivent à terme permettre à des écoles d'être labellisées !



# Assemblées de nouvelle version !

*L'automne a vu le retour des assemblées de quartier avec de nouveaux horaires et un ordre du jour décidé par les participants. L'essentiel des deux premières de Cessoie/Conquérants et de Canteleu.*

## Assemblées de quartier Cessoie / Conquérants



C'est Emmanuel Magdelaine, élu de quartier et adjoint à l'information des habitants qui a essuyé les plâtres de la première assemblée de quartier Cessoie/Conquérants, ferme du Mont Garin le jeudi 19 novembre. L'élu a expliqué le dispositif pour les deux heures prévues : « Un lieu où l'on s'écoute et qui s'organise en deux temps. Ici ce soir pour discuter de l'éclairage public, des maisons adaptées aux gens du voyage, de questions diverses et samedi sur le terrain au Clos Saint-Pierre où il y a beaucoup de projets ».

Une assemblée nouvelle version qui a attiré environ 80 personnes. Après une intro assez brève, la soirée s'est déroulée comme prévu avec un temps conséquent consacré aux questions des habitants.

Pour **l'éclairage public**, la question du lien entre sécurité et luminosité revient régulièrement. « Le dispositif est toujours en expérimentation mais je suis transparent sur les chiffres », a rappelé Nicolas Bouche, le maire, qui a précisé « que la police constate 1 fait de délinquance la nuit pour plus de 6 en journée ». Il n'y aurait donc aucune corrélation entre l'éclairage public et la délinquance, qui n'augmente pas.

« Au contraire, la nuit gêne le cambrioleur », souligne le maire. Le débat sur l'éclairage aura permis à Nicolas Burlion, conseiller délégué à cette question, d'expliquer que la ville procédait au remplacement des lampes au sodium par des Led, que la principale motivation de la ville d'éteindre la nuit n'était pas économique mais écologique.

Le deuxième sujet, sur **le projet d'habitat adapté** a été porté par Héloïse Gerber, adjointe à la démocratie participative.

« Un projet de 11 maisons en T2 ou T3 qui correspond à des familles ayant envie de se sédentariser essentiellement pour améliorer la scolarisation de leurs enfants et qui permet à la ville de se conformer aux lois Besson de 1990 et 2000 obligeant les villes à accueillir les gens du voyage », a-t-elle expliqué. Dans un débat apaisé et constructif, le maire a aussi indiqué : « Tout le monde a intérêt à ce que ce projet situé à l'arrière du cimetière des Ormes fonctionne, que ce soient les gens du voyage, la ville, la MEL ou la préfecture ». Dans ce sens, Héloïse Gerber a d'ailleurs indiqué que toutes les familles (33 ont candidaté) seraient sélectionnées notamment selon des critères précis.

Après ces deux sujets, les riverains du quartier ont posé des questions, notamment sur la police municipale, pour laquelle le maire a rappelé le souhait « de doter la ville de 20 policiers contre 12 actuellement » mais aussi de faire évoluer leur façon de travailler « en patrouillant à pied ou à vélo dans les quartiers pour mieux voir ce qu'il se passe en ville. » D'autres sujets ont été abordés comme le PLU 2 (Plan Local d'Urbanisme), entré récemment en vigueur et qui pour certains riverains est plus contraignant quand il s'agit de vouloir faire une extension de sa maison.

La soirée s'est poursuivie autour de la future limitation à 30 km/h en ville, le début des travaux sur la friche Teffri ou la création de garages à vélo dans les quartiers ou dans les écoles, pour lesquels Emmanuel Magdelaine s'est engagé : « Cela se fera mais il faudra être un peu patient ».

## Assemblées de quartier Canteleu



C'est Thomas Hubert, adjoint au sport et adjoint de quartier, qui a mené la deuxième assemblée de quartier, le 2 décembre à Canteleu, centre Jules-Maillot devant une cinquantaine de riverains. Alors qu'il donnait en préambule rendez-vous le samedi suivant « pour faire un tour du quartier et discuter ensemble de ce qui fonctionne ou non, sur le thème de la mobilité » (lire ci-contre), Héloïse Gerber, adjointe à la démocratie participative, indiquait quant à elle « la possibilité à chacun, pour des questions plus précises, d'interpeller les élus et les services en remplissant une fiche contact ».

Pas de jaloux, les deux premiers sujets, sur **l'éclairage public** et **les logements pour les gens du voyage** sont au programme de toutes les assemblées. Les soirées ne se ressemblant jamais, de nouvelles propositions ont émergé comme celle de cette habitante, favorable à l'extinction, demandant « un break lors des fêtes de Noël », puisque beaucoup rentrent plus tard qu'à l'habitude. Nicolas Burlion s'est dit « à l'écoute une fois le dispositif de pilotage de l'éclairage changé » et d'ajouter : « Et pourquoi ne pas étendre cette proposition lors de grandes fêtes comme le 14 juillet ? » D'autres questions sont ensuite



# quartier

arrivées aux oreilles de l'élu, notamment sur la variation de l'intensité ou des détecteurs de présence. « *Tout est possible mais c'est très coûteux* ». Il est donc demandé un peu de patience pour celles et ceux qui se rêveraient déjà en Michael Jackson jouant Billie Jean dans la nuit lambersartoise.

Bien que très éloignés du cimetière des Ormes, les riverains ont porté une oreille, la leur cette fois-ci, très attentive au projet de logements des gens du voyage dont la livraison est prévue pour 2023. Benjamin Boquet, directeur du service logement, a expliqué le dispositif novateur « *pour lequel beaucoup de familles monoparentales habitant déjà à proximité et de seniors postulent* ». Il a également précisé que le bail imposera aux habitants de résider huit mois de l'année à Lambersart.

Ensuite est venu **le temps des questions diverses**. Emmanuel Magdelaine, au sujet des plaques de rue devenues quasi illisibles à certains endroits, a annoncé « *le changement de 70 plaques en janvier* », avant d'autres sur les 1800 recensées sur la ville.

Un habitant arrivé il y a plus de trente ans à Canteleu s'est dit inquiet de l'abandon de logements dans le quartier. Benjamin Boquet a indiqué « *avoir constaté 60 logements réellement abandonnés dans Lambersart* ». Devant faire face « *à une réglementation compliquée, la ville entreprend dès qu'elle le peut des mesures qui peuvent conduire à l'expropriation.* »

C'est ainsi que l'on a appris que l'ancien Hôtel de la Paix, rue des Martyrs de la résistance, pourrait devenir à terme une petite résidence pour jeunes autistes en formation professionnelle. Pour les questions de salubrité, Guillaume Lekieffre, conseiller municipal à la propreté et Carole Domrault-Tanguy, conseillère en lien avec la MEL ont expliqué mettre tout en œuvre pour une meilleure propreté du quartier, ce qui passera aussi par de la pédagogie. Aussi, la métropole lilloise devrait enfin « *se doter d'un schéma directeur pour un meilleur tri du verre* ».

Pour finir, c'est le maire, Nicolas Bouche qui a pris la parole sur les questions liées à la sécurité et la vitesse en ville. Son souhait : « *Faire de Lambersart une ville apaisée où piétons, cyclistes et automobilistes vivent bien ensemble* ». Pour faire appliquer la limitation à 30 km/h prévue, Gilles Dumez, adjoint à la mobilité, a annoncé la pose de 380 ellipses au sol et de panneaux à l'entrée des rues concernées (seuls cinq axes principaux resteront à 50 km/h). « *Cette politique doit concourir à prendre davantage le vélo* », dit le maire. En projet : l'installation de 76 arceaux supplémentaires en ville et l'arrivée de garages à vélos sur Canteleu.

**Je Participe**   
Donnez votre avis

## Prochaines assemblées : participez à l'ordre du jour

Désormais, c'est vous qui faites l'ordre du jour des assemblées de quartier ! Les prochaines assemblées de quartier sont prévues le jeudi 20 janvier au castel Saint-Gérard à 20h pour Canon d'Or-Champ de courses et jeudi 24 février à l'Hôtel de ville à 20h pour Bourg-Mairie. Jusqu'à 15 jours avant la date, vous pouvez envoyer les sujets que vous souhaitez voir présentés et faire l'objet d'échanges sur [jeparticipe@ville-lambersart.fr](mailto:jeparticipe@ville-lambersart.fr).



## Des temps forts pour Co-construire

Les assemblées de quartier nouvelle formule, ce sont aussi des temps forts, le samedi matin suivant la réunion publique, pour échanger et avancer sur un sujet précis.

### Échanges sur le clos Saint-Pierre

Après l'assemblée du quartier Cessoie-Conquéran, une vingtaine d'habitants des Conquéran se sont retrouvés le samedi 20 novembre au clos Saint-Pierre. Un rappel a été fait sur l'historique du site, un parc à dimension écologique utilisé avant tout par les écoles et les jeunes, bénéficiant de la présence de ruches, d'arbres remarquables, d'un abri, et qui est entretenu par l'association La Sauvegarde. Pour se réapproprier le site, la ville a créé des percées de végétation et amélioré la sécurité, elle souhaite relancer des usages différents du parc et y accueillir de nouveau des groupes d'enfants pour des activités nature. Le collectif Les cocottes conquérantes a expliqué son projet d'aménager un poulailler collectif. Une déambulation a permis d'échanger en petits groupes sur ce projet, de proposer des aménagements mais aussi le développement d'activités. À suivre !

### La mobilité à Canteleu

C'est à un parcours sur le thème de la mobilité qu'étaient invités les habitants le samedi 4 décembre. Objectif : échanger sur les usages et les besoins des piétons, cyclistes, automobilistes... On a ainsi évoqué la desserte des équipements sportifs, la mobilité entre l'avenue de Dunkerque et l'avenue de l'Hippodrome, les problèmes des automobilistes, la circulation des bus, les projets d'abri à vélos,



les difficultés des piétons et le diagnostic d'accessibilité aux PMR en cours sur une bonne partie du quartier. Différents projets d'habitat ont aussi été évoqués.

### À venir : un temps fort sur la mobilité avenue Becquart

À l'occasion de l'assemblée de quartier Canon d'Or-Champ de courses, le temps fort du samedi 22 janvier sera consacré à la concertation sur l'avenue Becquart. En amont de cette réunion de travail, la Ville vous appelle à réfléchir à vos besoins, vos attentes, vos déplacements : repensez ensemble l'avenue Becquart et plus largement les déplacements dans les rues adjacentes. Constituez des groupes de voisins, d'élèves, de parents d'élèves, membres d'associations pour réfléchir. Des supports de travail sont à votre disposition sur <https://www.lambersart.fr/becquart>. Une seule adresse pour vos contributions : [jeparticipe@ville-lambersart.fr](mailto:jeparticipe@ville-lambersart.fr)

# Je Participe

## Donnez votre avis



### C'est en cours

#### La Quintinie : présentation d'un avant-projet

L'avant-projet concernant l'aménagement du site de la Quintinie a été présenté le 25 novembre lors d'une réunion à Saint-André. Rappelons que ce site, anciennement un restaurant sur un hectare entouré d'un mur d'enceinte, est situé à cheval sur Saint-André et Lambersart, avenue de-Lattre-de-Tassigny, et que le cadre était la construction de logements côté Lambersart, et de bureaux et commerces côté Saint-André. Sur la base de la concertation menée lors de deux ateliers, l'architecte a travaillé à un compromis dans deux avant-projets sommaires, avec notamment une hauteur limitée à R+2+combles, des toits à double pente, la conservation de la grande majorité du mur d'enceinte, l'intégration d'énergies renouvelables, des offres de mobilité alternative, du stationnement en sous-sol, la création d'un espace central animé... Ces deux avant-projets ont en commun de proposer environ 60 logements, dont 24 de type béguinage, et 2900 m<sup>2</sup> de bureaux et commerces, et se différencient essentiellement par l'implantation des résidences. L'accès au site est envisagé depuis l'avenue via le chemin des Muchaux. Cette question est à l'étude par la MEL. Au-delà du projet, le chemin pourrait devenir une desserte réservée aux riverains. À l'écoute de l'assemblée qui s'inquiète notamment d'une certaine densité des constructions, les promoteurs vont retravailler le projet. La réunion de restitution est prévue en février.

#### Projet Debuire-du-Buc : une réunion fructueuse

Après la réunion d'octobre où des propositions variées avaient émergé, la 3<sup>e</sup> rencontre s'est déroulée le 25 novembre et a rassemblé une trentaine d'habitants. Lors d'ateliers, ceux-ci ont réfléchi collectivement à l'aménagement de ce terrain en se mettant dans la peau de futurs utilisateurs : ado sportif, écolier, senior, famille... Si l'implantation d'un espace sportif est d'ores et déjà acquise, tout restait ouvert pour le reste. Chacun a apporté ses compétences. L'agencement de l'espace, son animation ont été abordés mais aussi la prise en compte du respect de l'environnement. La co-construction du projet va donc continuer.



Régulièrement, les membres du mouvement de citoyens "Lambersart demain, c'est maintenant", qui souhaitent participer à penser la ville de demain, se retrouvent pour faire le point sur leurs actions, mais aussi pour se former. C'est ainsi que samedi 27 novembre, deux mini-conférences ont été proposées, l'une sur la nature en ville, par des membres du sous-groupe transition écologique qui ont partagé des pistes concrètes, l'autre sur l'intelligence collective, méthode pour faire émerger d'un groupe, des idées avant d'arriver à un projet. Autant de moyens pour monter en compétences. Parallèlement, la réflexion avance puisque par exemple dans la transition écologique, pas moins de 23 projets sont identifiés. La prochaine réunion, ouverte à tous, aura lieu samedi 29 janvier. Contact : lambersartdemain@gmail.com

## Entretien

### avec Nicolas Bernard

membre de l'Observatoire de la participation



L'Observatoire de la participation est une instance indépendante souhaitée par la municipalité pour veiller à ce que les principes de démocratie participative soient respectés dans les projets menés.

#### Qu'est-ce qui vous a incité à participer à l'Observatoire de la participation ?

J'ai emménagé à Lambersart il y a 18 mois, même si ma vie était déjà largement tournée vers Lambersart avant car j'habitais à Bois blancs. J'ai l'expérience de la démocratie participative car j'étais conseiller de quartier à Lille et d'une manière générale je suis intéressé par la chose publique. J'ai trouvé intéressant d'être présent au début d'une nouvelle politique municipale. Selon moi, une commune de 20 à 30 000 habitants est la bonne échelle d'action en matière de participation citoyenne. Aussi, je fais partie du collectif Lambersart demain et de l'Observatoire de la participation. Pour l'Observatoire, ce qui me motive, c'est le pas de côté, regarder ce que la mairie fait, ce que les habitants font. En observant, on a une vision plus large de l'ensemble. Je sais aussi que ce sera utile : les observations qu'on portera sur ce qui fonctionne et sur ce qui peut être amélioré seront écoutées. Ensuite les élus seront dans leur rôle pour suivre nos préconisations ou pas.

#### Comment fonctionne l'Observatoire de la participation ?

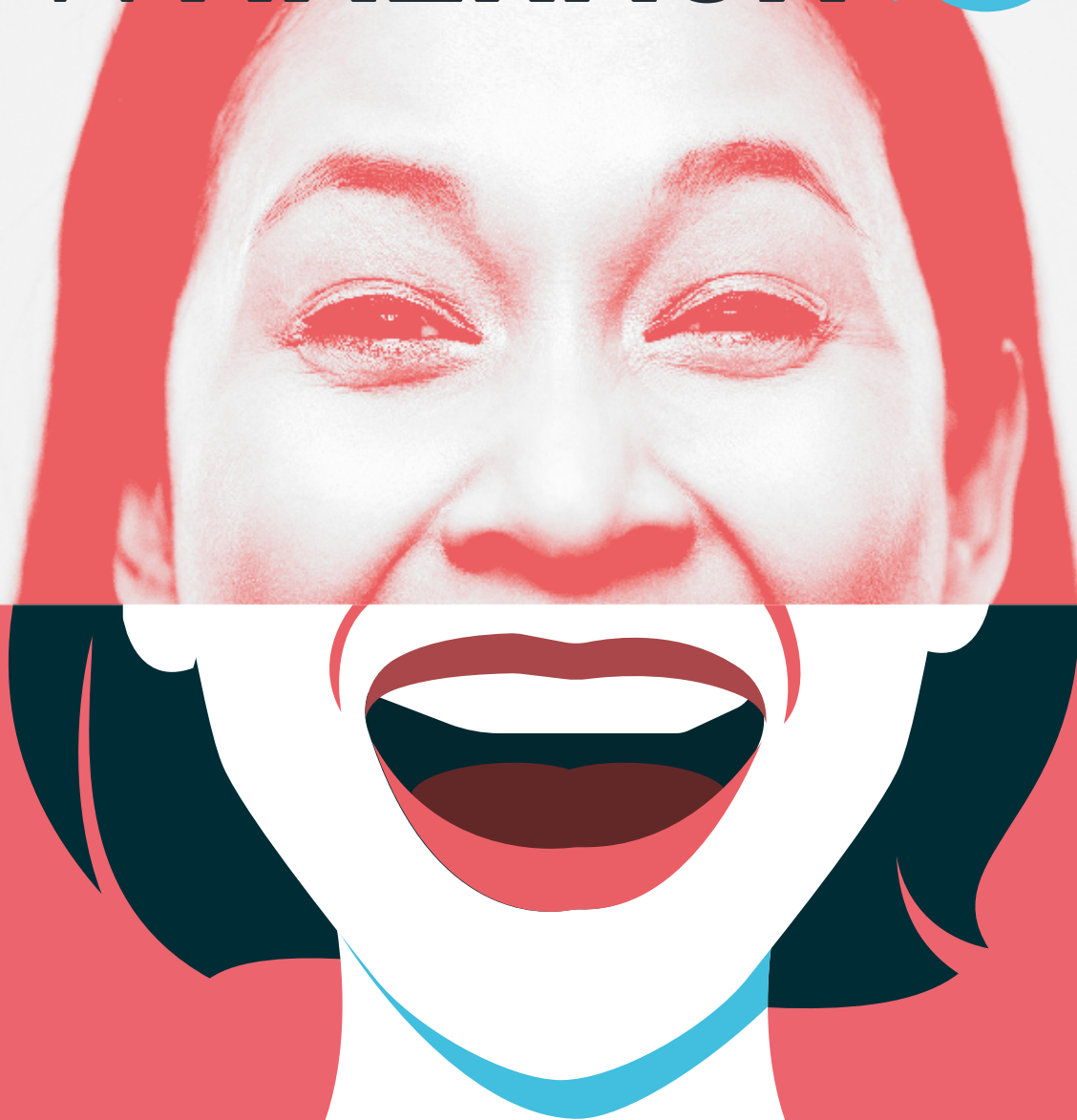
Nous sommes une dizaine de membres, c'est le bon format même si nous pouvons encore accueillir quelques personnes. Ce qui nous a semblé important en premier lieu, c'est que notre travail puisse être exploité. Nous avons donc créé une fiche d'analyse des réunions de concertation, avec une vingtaine de critères. On y aborde le factuel, comme le nombre de personnes, les élus intervenants, comment ça se passe formellement, mais aussi le temporel, comme la communication avant, la transparence pendant, la prise en compte des demandes et la communication après...

Notre objectif est d'être présents à toutes les réunions de concertation sur tous les projets, comme récemment le projet Bonte, le site Debuire-du-Buc, le projet rue de Lompriet, et à toutes les assemblées de quartier. Nous nous répartissons les réunions, où nous essayons d'être deux. Bien sûr, nous n'y allons pas si nous avons un intérêt personnel dans la réunion. Nous commencerons à synthétiser nos observations après la fin des assemblées de quartier, et le format de restitution devant le conseil municipal doit encore être décidé. Ce ne sera pas avant mi-2022.



# DU SPECTACLE À MALRAUX

JAN.-MAI  
2022



## RIRE !

Pour ses 50 ans, la Salle André-Malraux se réinvente et s'offre une nouvelle jeunesse. Un étage enfin accessible aux personnes en situation de handicap, des gradins munis de sièges confortables offrant une visibilité de la scène optimale, une remise aux normes générales et un coup de fraîcheur pour retrouver la beauté d'origine de ce lieu, qui possède une élégance architecturale authentique.

« Malraux », comme on dit à Lambersart, redevient un bel outil

au service des spectacles, du cinéma et des associations.

Le rire va rythmer cette première saison, juste pour prendre du bon temps tous ensemble. Faites votre choix, il y en a pour tous les goûts, avec l'humour en fil rouge. Des spectacles de qualité et tout public, à partager en famille ou entre amis, pour vivre de beaux moments d'émotion et de légèreté.

Lambersart a désormais sa salle de spectacle, qui n'attend plus que son public : vous !

*Que les spectacles commencent pour que l'histoire continue...*



RENCONTRE AVEC  
LES ARTISTES  
À L'ISSUE DU  
SPECTACLE



© pascalto



© Kwiatkowski Christophe



## DE L'HUMOUR SANS LIMITE

**TOUT PUBLIC**  
à partir de 15 ans  
Durée : 1h45

**Avec :**  
Gérémy Crédeville  
(parrain et présentateur),  
Julien Bing,  
Thomas Deseur,  
Lilia Benchabane,  
Mahé Beghenou,  
Margot Demeurisse

**Stand-up**

20h

## SAMEDI 15 JANVIER LAMBERS'ART DU RIRE

Oui, faire rire est un art, et comme tous les arts, ça nous fait du bien ! Gérémy Crédeville, humoriste qui a grandi à Lambersart et qui a le vent en poupe avec ses chroniques sur France Inter, sa participation à Danse avec les stars et ses one-man show irrésistibles, sera aux commandes de la soirée d'inauguration de la Salle Andr-Malraux.

Au programme donc, autour de notre monsieur Loyal de retour sur la scène lambersartoise, cinq humoristes pour le prix d'un, des artistes « bien d'chez nous » qui ont tout des plus grands et commencent à se faire un nom. Venez passer une soirée mémorable à cette première édition du « Lambers'Art du rire » à Malraux !

« Près de deux heures de rire avec les humoristes du moment mais aussi les pépites de demain ! »

© Kwiatkowski Christophe



© David Schaffier



## DYNAMIQUE ET DÉCALÉ

**TOUT PUBLIC**  
à partir de 7 ans  
Durée : 1h

**Avec :**  
Cynthia Barbier,  
Séverine Bidaud,  
Clément James, Blondy  
Mota-Kisoka et Cault Nzelo

Direction artistique, chorégraphie  
et création musicale :  
Séverine Bidaud  
Création et régie lumières :  
Esteban Loirat

Dans le cadre d'un projet d'action culturelle animé par Saïd Yaagoub - chorégraphe et danseur hip-hop, créé avec des jeunes Lambersartois, des surprises dansées vous attendent.

**Danse hip-hop**

16h

## DIMANCHE 27 FÉVRIER HIP-HOP, EST-CE BIEN SÉRIEUX ?

*Cie 6<sup>e</sup> Dimension /*

À mi-chemin entre théâtre et danse, « Hip-hop, est-ce bien sérieux ? » est un spectacle ludique, pédagogique et plein d'humour interprété par 5 danseurs.

Sur fond d'images d'archives, la chorégraphe Séverine Bidaud, muée en conférencière drôle et vivante, raconte sa rencontre avec le hip-hop tout en légèreté et dérision. Elle cite les principaux danseurs qui ont influencé son parcours, et retrace à travers ces figures mythiques l'origine du mouvement hip-hop, ses valeurs, ses influences et son évolution depuis son émergence aux États-Unis dans les années 70 jusqu'à nos jours. Looping, popping, break... Ce spectacle est un hommage à ceux qui ont formé des générations de danseurs et qui continuent de faire évoluer cette pratique.

« Jeunes ou moins jeunes, passionnés ou non, connaisseurs ou non, le hip-hop n'aura plus de secret pour vous ! »





en partenariat avec



## UNE SAXOALITÉ DÉBRIDÉE

**TOUT PUBLIC**

**à partir de 11 ans**

Durée : 2h30 avec entracte

**Avec :**

Saxophone ténor :

Laurent Bardainne

Orgue Hammond : Arnaud Roulin

Contrebasse et basse électrique :

Bruno Chevillon

Batterie : Philippe Gleizes

Percussions : Roger Raspail

Pour le quartet Aguacate (1<sup>ère</sup> partie)

Saxophone : Romain Desreumaux

Trompette : Louis Thomas

Clavier : Alexandre Noury

Batterie : Pierre Kaster

**Jazz, soul**

20€

**VENDREDI 25 MARS**

## LAURENT BARDAINNE & TIGRE D'EAU DOUCE



En première partie, le quartet **AGUACATE**, cocktail de cuivres autour d'harmonies et de variations jazz et world, vous emmène dans son univers fruité et pimenté de créations originales.

Après une première partie ensoleillée, vous retrouverez Laurent Bardainne, artiste protéiforme, saxophoniste, claviériste et compositeur ayant collaboré avec de grands noms comme Pharell Williams, Philippe Katerine, Oxmo Puccino...

Tigre d'Eau Douce est le premier projet sous son nom en tant que leader, un retour aux premières amours jazz. Si le pelage est jazz et soul, le voyage à travers continents, émotions et sentiments a des grondements hip-hop et des bonds funk. Avec ses quatre compères, il amène un vent de fraîcheur et une énergie qui séduiront tous les publics.

« Ouvrez grandes vos oreilles, il va faire chaud à Malraux ! »



## UNE FANTAISIE MUSICALE IR-RÉ-SIS-TI-BLE !

**TOUT PUBLIC**

**à partir de 8 ans**

Durée : 1h15

**Avec :**

Mezzo : Mathilde Cardon

Tenor : Denis Mignien

Pianiste : Katia Renard

Comédie : Cyril Brisse

**Opérette, théâtre musical**

20€

**VENDREDI 29 AVRIL**

## OFF N'BACH

*Cie La Reine de Cœur /*

La notoriété de Jacques Offenbach a traversé les époques mais pour beaucoup, le musicien se résume aux airs de la Barcarolle, des Contes d'Hoffman ou de la Vie parisienne. Des chefs d'œuvre, certes, mais issus d'une œuvre immense et variée. C'est cette diversité d'inspiration, tour à tour tendre, drôle, lyrique, que la Compagnie La Reine de Cœur met en valeur à travers 16 numéros musicaux.

Saisis dans leur répétition classique par le fantôme d'Offenbach, comme envoûtés, les deux chanteurs, une mezzo-soprano et un ténor, ainsi que le pianiste basculent dans l'univers du grand compositeur. Ils mêlent alors récital lyrique et théâtre pour proposer une fantaisie musicale déjantée.

Les connaisseurs s'y retrouveront, les néophytes et les sceptiques seront agréablement surpris, et les plus jeunes s'amuseront des rythmes alertes du « grand Jacques ».

« Un vrai bon moment qui rend la musique classique accessible à tous ! »





# UNE FOLIE MUSICALE

**TOUT PUBLIC**  
à partir de 5 ans  
Durée : 1h20

**Avec :**

Chant : Annabelle Sodi-Thibault,  
Ita Graffin, Morgane  
Touzalin Macabiau  
Piano : Jonathan Soucasse

Conception et mise en scène :  
Alain Sachs  
Direction musicale et arrangements :  
Annabelle Sodi-Thibault  
Créations costumes :  
Hervé Delachambre  
Son et lumières :  
Nicolas Thibault

**Théâtre musical**

**VENDREDI 20 MAI**

20h

# ET DIEU CRÉA LE SWING !

*Les Swing Cock'telles /*

Prenez un cocktail de trois chanteuses explosives, maîtrisant à la perfection leurs voix, ajoutez un pianiste virtuose porté sur la fantaisie, et laissez-les revisiter l'histoire de la musique.

« Et Dieu créa le swing ! » est le nouveau spectacle des Swing Cock'telles, une folie musicale pour raconter la naissance de la voix et son évolution à travers les siècles, où se croisent tous les styles, toutes les inspirations... Les artistes, dont les voix se complètent harmonieusement, passent avec brio du gospel au blues, dérivent vers le strass des comédies musicales, reprennent des tubes de toutes les générations, et n'oublient pas de s'amuser un maximum, embarquant le spectateur dans des rencontres musicales insolites et émouvantes. Mis en scène par Alain Sachs, artisan du succès de nombreuses pièces de théâtre et comédies musicales, plusieurs fois récompensé d'un Molière.

« Trois chanteuses explosives et rayonnantes + un pianiste époustoufflant = un spectacle aussi ludique qu'émouvant ! »

## BILLETTERIE

### COMMENT RÉSERVER VOS PLACES ?

#### En ligne

Pour réserver à tout moment, rendez-vous sur [www.lambersart.fr](http://www.lambersart.fr). Après le règlement de vos places sur la billetterie en ligne, vous avez la possibilité de les télécharger directement sur votre téléphone ou de les imprimer pour les présenter le jour de la représentation. En cas de tarif réduit «aux habitants de la ville de Lambersart», un justificatif sera demandé au moment du paiement.

#### Sur place

- **Service Culture - Pôle Animation** (à partir du 5-01-2022)  
1, avenue du Parc à Lambersart  
lundi > jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h30, vendredi : 9h-12h30  
tél. 03 20 08 44 44 / [billetterie@ville-lambersart.fr](mailto:billetterie@ville-lambersart.fr)
- Les jours de représentation, la **billetterie de la Salle André-Malraux** est ouverte 2h avant le début du spectacle.

### TARIFS DES SPECTACLES

- > **Tarif plein : 12 €**
- > **Tarif réduit : 8 €**
  - aux habitants de la ville de Lambersart
  - aux groupes de 10 personnes et plus
  - aux jeunes de 16-25 ans
  - aux agents de la Mairie
  - aux professionnels de la Culture
- > **Tarif solidaire : 4 €**
  - aux moins de 16 ans
  - aux étudiants
  - aux demandeurs d'emploi et intermittents
  - aux bénéficiaires du RSA ou de la CMU
  - aux personnes percevant l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)
  - aux personnes percevant l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA)

**En cas de tarif réduit ou solidaire, pensez à apporter un justificatif le jour du spectacle.**

## SALLE ANDRÉ-MALRAUX

15 Place Félix-Clouët-des-Pesruches à Lambersart  
Bus 10 - arrêt Clouët / Station V'Lille Square Jean-Monnet (côté rue Desmazières)



# Au Colysée Laissez-vous troubler...

**Rencontre avec Bruno Gérard, commissaire de l'exposition  
"Trouble Pictural saison 4" et animateur de l'atelier artistique  
du centre spécialisé la Pommeraie.**

## **Présentez-nous le centre spécialisé la Pommeraie en Belgique, et l'atelier artistique que vous animez...**

Les gens qui vivent à la Pommeraie sont porteurs de handicap, léger ou profond, ou avec un problème de maladie mentale. Ce sont des majeurs qui peuvent rester 15 jours comme toute leur vie. L'atelier artistique de la Pommeraie est un magnifique atelier. Vient qui veut, on travaille toutes les techniques possibles, tous les matériaux... Je travaille avec certaines personnes depuis 30 ans ! L'atelier a abouti il y a quelques années à la création de la fondation Paul-Duhem, qui est aujourd'hui le partenaire de la ville de Lambersart. La fondation permet de préserver et valoriser les œuvres. Elle gère aujourd'hui environ 5 000 œuvres, choisies par un comité artistique. Des œuvres d'artistes de la Pommeraie mais aussi d'autres horizons.

## **Comment sélectionnez-vous les artistes qui vont être exposés ?**

Quand j'ai une émotion face à une œuvre, je la partage en invitant à l'atelier des gens qui sont dans le domaine artistique et qui vont donner leur avis. Quand le staff culturel de Lambersart vient, je propose des œuvres. Evidemment, j'ai une idée, mais c'est un travail qui se fait collectivement.

## **C'est votre 4<sup>e</sup> exposition à Lambersart, pourquoi cette fidélité ?**

Quand je suis venu la première fois au Colysée il y a 12 ans, je l'ai trouvé compliqué, mais tellement beau ! Et la Deûle, les bateaux, le parc... Quand je conçois la scénographie,

je réfléchis par rapport à la saison, à la lumière, aux tons de la nature. Cela va faire environ 45 artistes exposés au Colysée. On aura mis de tout : du crayon de couleur, du pastel, de la peinture à l'huile, de l'acrylique, des tapisseries, des mosaïques, des sculptures... C'est magique ! Je reviens avec beaucoup de plaisir. D'autant plus qu'il y a une belle équipe à la culture à Lambersart.

## **Parlez-nous de Jacques Trovic, l'artiste mis à l'honneur, décédé en 2018...**

Jacques a commencé de créer à 14 ans. Il a réalisé plus de 250 œuvres, des tapisseries mais aussi des mosaïques. Il a passé les dix dernières années de sa vie au centre la Pommeraie, mais je l'ai connu bien avant et j'avais des liens d'amitié avec lui. Quand on regarde ses grandes tapisseries, il faut imaginer sa cuisine, avec une grande table, la moitié pour manger, et l'autre moitié avec sa tapisserie. Impossible de la déplier ! Le matin il travaillait sur une partie, l'après-midi sur une autre... Il ne voyait jamais l'ensemble, mais il savait quand il l'avait finie. On pourra d'ailleurs voir Jacques dans son quotidien avec un court métrage.

## **Si l'on vous dit art brut, que répondez-vous ?**

En Belgique, on ne parle pas d'art brut, on parle d'art outsider. Vous avez l'art insider, par des gens qui ont un cursus scolaire traditionnel et une éducation artistique, et puis l'art outsider, par des gens en dehors de l'éducation, mais qui ont envie de création et ne se soucient pas du regard d'autrui. Comme à la Pommeraie.

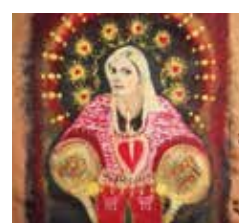
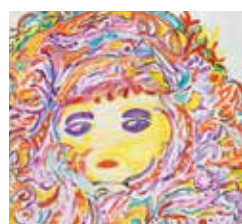
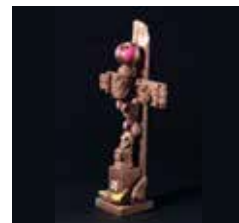
## **"Trouble pictural saison 4"**

- > Jusqu'au 10 avril au Colysée de Lambersart
- > En partenariat avec le centre la Pommeraie et la Fondation Paul-Duhem
- > 14 artistes exposés : Abel, Michel Beauthier, Dominique Bottemanne, Maurice Brunswick, André Delvigne, Nils Dieu, Patrick Fourmeau, Martha Grünenwaldt, Jean-Luc Godz, Christelle

Hawaluk, Jean-Marie Heyligen, Pascal Masquelière, Julien Tama, Jacques Trovic (invité d'honneur)

- > Nombreuses animations en parallèle
- > Le Colysée, avenue du Colysée, du mercredi au samedi de 13h à 18h et le dimanche de 13h à 19h, tel 03 20 006 006
- > Passe sanitaire obligatoire

Lambersart info | N°53 - P14-15



Colysée

# Budget 2022 : de la rigueur pour davantage d'investi

Le conseil municipal du 9 décembre a entériné le vote du budget 2022. Que faut-il en retenir ?



**Kacem Lemtiri,**  
adjoint aux finances

## « Adapter les projets à nos capacités financières »

### 1/ Quelle est la situation financière de la ville à présent ?

Un an après, la situation de la ville s'est un peu améliorée. Nous avons en effet un résultat de clôture intéressant de l'année 2021 surtout grâce à une gestion plus rigoureuse des dépenses courantes. Je tiens à saluer la gestion responsable de tous les services qui a permis de réaliser d'importantes économies grâce à l'optimisation de l'organisation humaine, à la mutualisation de certains services et à la négociation des prix lors des demandes des devis à l'extérieur... L'effet Covid a également entraîné des dépenses moindres par rapport à ce qui était prévu. Comme nous n'avons pas eu recours à l'emprunt et que nous avons renégocié les emprunts en cours, l'endettement est aussi en baisse.

### 2/ Cela permet-il des dépenses plus importantes en 2022 qu'en 2021 ?

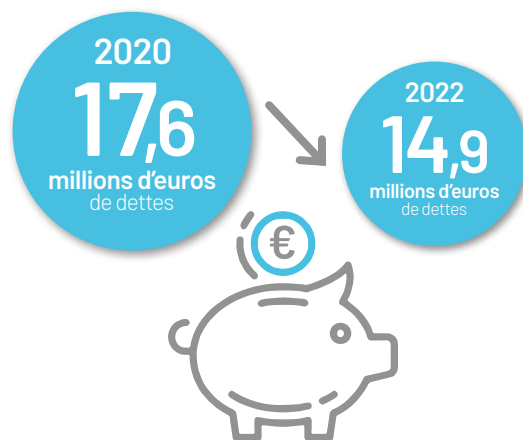
Nous allons en effet avoir en 2022 un investissement plus important, de l'ordre de 3,3 millions €, à comparer aux 2,5 millions en 2021. De plus, les budgets courants affectés aux services vont pouvoir légèrement augmenter, telles que les enveloppes attribuées aux associations (augmentation de plus de 80 000 €) et à la culture (augmentation de 30 000 €) car les demandes associatives sont plus importantes et les activités culturelles reprennent.

### 3/ Quid des investissements possibles sur le mandat ?

Au démarrage, nous n'avions pas de vision claire de l'état des finances de la ville. Ça ne servait donc à rien de faire un Plan Pluriannuel d'Investissement, qui serait de toute façon inatteignable avec les moyens financiers de la ville, connus depuis des années. Mais plus on avance, plus on travaille avec les services, plus on définit des projets qu'on va pouvoir mener chaque année et pendant tout le mandat, en lien avec notre projet municipal et avec nos principales thématiques. Nous avons donc établi cette fois un PPI regroupant les principaux projets du mandat tout en sollicitant de manière constante des subventionnements extérieurs afin d'avoir des recettes supplémentaires. Évidemment, nous adaptons les projets à notre capacité d'investissement, qui reste peu élevée pour une ville de cette taille. Ainsi, en 2023, nous continuerons à investir dans de nouveaux projets et à améliorer les services aux Lambersartois.

### 4/ Pensez-vous avoir recours à l'emprunt ?

Non, nous n'envisageons pas d'emprunter, ni en 2022, ni en 2023 et nous l'espérons, ni jusqu'à la fin du mandat. Nos objectifs restent les mêmes : réduire progressivement l'endettement, continuer le travail de réduction des charges de la commune, dégager une épargne nous permettant d'abonder le budget d'investissement pour répondre aux demandes des Lambersartois à travers différents projets.



« En 2022, il faudra 7,5 années pour désendetter complètement la ville, contre 10,9 années en 2020 »



# ssement

## 5/ Les projets d'investissement pour 2022

- Création d'un restaurant scolaire et études de l'agrandissement de "La cabane à grandir" (500 000 €)
- Changement d'un terrain de sport synthétique (500 000 €)



- Changement complet de l'éclairage public pour des Led (50 000 €)
- Entretien du patrimoine (700 000 €)
- Travaux d'accessibilité (250 000 €)
- Création d'une aire de jeux (45 000 €)
- Aménagements au parc Borloo (15 000 €)



- Achat de véhicules, notamment des véhicules "propres"
- Informatique (160 000 €), dont 20 000 € pour les écoles
- Acquisition foncière (300 000 €)

## 6/ Les projets d'investissement pour le mandat

- Transition écologique : création d'un site pilote de production agricole, étude d'implantation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments municipaux, projet de reperméabilisation et de renaturation des cours d'école.
- Décentralisation des restaurants scolaires
- Rénovation du castel Saint-Gérard
- Travaux d'accessibilité des bâtiments municipaux (1 million €)
- Rénovation des toitures de bâtiments municipaux (800 000 €)
- Isolation thermique de bâtiments municipaux (800 000 €)

Retrouvez le compte rendu du conseil municipal du 9 décembre sur le site internet de la ville [lammersart.fr](http://lammersart.fr)

## Insuffisance de logements sociaux : l'amende annulée à partir de 2023

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain impose aux communes de respecter une part de 25 % de logements locatifs sociaux (LLS) dans le parc de logements de la ville.

Aujourd'hui, Lammersart compte 17,35 % de LLS, il lui manque plus de 900 logements pour atteindre le taux de 25% et 300 logements pour atteindre le palier de 20%, palier intermédiaire autorisé tant que nous bénéficions de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)!



Résultat : Lammersart paie tous les ans une amende au titre du non respect de la loi SRU. Entre 2020 et 2021, cette amende est passée de 165 000 à 220 000 €.

Pourquoi ? « Le préfet souhaitait augmenter notre amende de 80 %, mais suite à l'exposé de notre projet, cette amende a été minorée », explique Bertin Lembrez, conseiller délégué au logement, qui précise : « C'est une amende triennale, dont le montant est fixé jusqu'en 2023. Elle sera renégociée en 2023 pour les années 2024 à 2026. »

Pour éviter de payer cette amende, la ville peut octroyer des subventions à des bailleurs sociaux, subventions qui sont déduites de l'amende, « ce que Lammersart fait parfois », ou acquérir des biens libres et les confier à un bailleur social via un bail emphytéotique. « La commune ayant un manque à gagner sur la rentabilité du bien acquis, ce manque à gagner est déductible de l'amende », explique Bertin Lembrez.

C'est ainsi que la municipalité a acquis deux maisons, rue Vaillant et rue du 8-Mai-1945.

En 2020, l'achat du bien rue Vaillant ainsi qu'une subvention de 20 000 euros versée au bailleur social développant le site Gruson a permis de réduire de 165 000 € l'amende SRU.

**Avec l'achat du bien rue du 8-Mai-1945, en 2023, c'est la totalité de l'amende qui sera neutralisée, ainsi qu'une partie de l'amende pour 2024.** D'autres projets devraient permettre de poursuivre sur cette lancée en 2024 et 2025.

Parallèlement, la municipalité prévoit de créer des logements sociaux, de manière diffuse en ville, et impose un taux de 40 % de LSS dans les nouvelles opérations immobilières. « Cela nous permet de réduire notre carence sans avoir à édifier de vastes programmes sociaux comme on a pu le voir par le passé ou sur d'autres communes ».

De plus, le nombre de logements sociaux est l'un des critères permettant de continuer à bénéficier de la DSU, qui se monte à 1,3 million €.

Enfin, « cette vision relève de notre projet politique, qui est de créer du lien social. Nous souhaitons qu'il soit possible de réaliser un véritable parcours résidentiel dans la ville, que nos jeunes puissent devenir propriétaires, que les plus modestes puissent bénéficier d'un logement décent et nos personnes âgées ou en situation de handicap d'un logement adapté », conclut l'élu.



## La belle histoire d'un **chantier solidaire**

**Une maison de Canteleu a été aménagée et embellie grâce au bailleur associatif Soliha et à une opération de Castorama.**

Depuis un an, Kevin et Célia louaient une petite maison ancienne à Canteleu. Avec 4 enfants de 4 à 15 ans, un seul petit salaire, impossible d'améliorer la décoration et le confort.

Soliha a également depuis 2018 un partenariat avec Castorama. L'enseigne de bricolage, dont le siège social est dans le Nord, propose des chantiers solidaires dans toute la France à ses employés et mène ainsi 5 chantiers par an dans la métropole avec Soliha.

# Associatif & Citoyen

Les meubles avaient bien vécu, la décoration était quasi-inexistante, les rangements manquaient.

C'est pourquoi Soliha, leur bailleur associatif, qui œuvre pour l'insertion par le logement, a sélectionné cette famille pour que la maison fasse l'objet d'un chantier financé par la Caf, mais aussi d'un chantier "team building" de Castorama.

« Depuis plusieurs années, nous menons des chantiers d'auto-embellissement, explique Souad Otmane, responsable du pôle dynamiques collectives chez Soliha. Depuis 6 ans, nous avons pour cela des financements de la Caf. Ces chantiers "coup de pouce habitat" sont devenus cette année des chantiers "main à la pâte", dans le même esprit. Il y en aura 25 sur la métropole sur l'année ».

« Les volontaires se relaient sur 5 jours pour rénover et aménager l'intérieur d'une maison. Castorama finance environ 5 000 € en matériel et meubles ».

C'est ainsi que Kevin, Célia, et leurs 4 enfants ont d'abord accueilli début novembre quelques ouvriers de Soliha qui ont assuré des travaux de peinture. À noter aussi la participation bénévole d'étudiants à HEI qui ont participé à la préparation du chantier.

Puis mi-novembre, la famille a de nouveau cohabité avec une dizaine de salariés de Castorama, tous venus du siège social de Templemars. Le résultat était à la hauteur du chantier : une petite cuisine rationalisée, des murs repeints, de nouveaux meubles dans le séjour, des chambres décorées au goût du jour avec des lits

et des rangements neufs, des rideaux et des luminaires neufs...

Comme l'explique Nathalie, une des salariées, « chacun fait ce qu'il peut selon ses compétences », tandis que Dominique complète : « Notre volonté est de faire aussi bien que pour chez nous. Ce genre d'opération donne du sens à notre travail. Tout le monde a le droit d'avoir un intérieur agréable. Et les yeux émerveillés des enfants, ce n'est que du bonheur ! ».

Souad Otmane conclut : « Quand les personnes se sentent mieux chez elles, cela permet d'avoir un impact fort sur le moral, et de reprendre un accompagnement social plus concret. »

## Hockey : handisport dis-moi oui

Que vous soyez en fauteuil ou non, l'Iris Hockey Lambersart (IHL) vous accueille salle sainte-Cécile pour pratiquer le hockey fauteuil. C'est un des rares sports collectifs où le pratiquant valide joue dans la même équipe qu'un coéquipier à mobilité réduite. Junior (à partir de 6 ans) ou senior, si vous êtes intéressés contactez le club au 03 20 08 33 66 ou [hockey@ihlambersart.fr](mailto:hockey@ihlambersart.fr)

## Bravo Donatella

Donatella Meden, Miss Nord-Pas-de-Calais et Lambersartoise est ravie de sa huitième place au concours de Miss France qui s'est déroulé le 11 décembre à Caen. La Ville et les Lambersartois la félicitent pour son parcours.





Manon Serenne, journaliste à RPL, et Mélanie Tricart, bénévole du Club Artemax.



# La radio pour vivre "ensemble à Lambersart"

**La radio RPL met en avant les associations et structures qui créent du lien social dans une émission financée en partie par l'appel à projets 2021.**

Faut-il encore le rappeler, il y a une radio à Lambersart, qu'on écoute sur 99 FM, réalisée par quelques professionnels et beaucoup de bénévoles. Une radio associative qui est d'abord une radio de proximité et de communication sociale. C'est ainsi que RPL donne des informations sur ce qui se passe dans le secteur, fait de l'éducation aux médias auprès des scolaires et de centres sociaux, présente les entreprises innovantes et les start-up locales, et relaie les souvenirs des anciens avec l'émission "Mémoires vives". Lors des confinements, la radio s'était aussi fait l'écho des commerçants en difficulté dans une émission, "Toujours ensemble".

« *Le lien social, c'est notre ADN* », sourit Manon Serenne, journaliste à RPL. C'est pourquoi elle a répondu au printemps, avec les encouragements du directeur Arnaud Darras, à l'appel à projets de la municipalité, qui avait cette année une dimension lien social. Le projet "Ensemble à Lambersart" a reçu une subvention de 700 €. « *L'objectif est de présenter des per-*

*sonnes, des associations ou des professionnels qui agissent en faveur du lien social et s'engagent dans le vivre ensemble à Lambersart* ». La subvention permet de financer du temps de travail de Manon sur ce projet. « *J'ai commencé en septembre. Pour l'instant, j'ai rencontré 13 personnes ou organismes* ». Quelques exemples : le Café des parents, le CCAS, les associations Rêve de Fandié, Enfance et vie et Rire pour vivre, le collectif Le joyeux village et la dernière en date, le Club Artemax...

Les enregistrements sont montés sur 15 minutes et diffusés le jeudi matin, après une pastille de quelques minutes présentant une actualité qui crée du lien social : les Foulées, une braderie, une fête, un thé dansant, une expo... Ils sont aussi disponibles en podcast.

Comme les acteurs du lien social ne manquent pas à Lambersart, Manon espère continuer à travailler sur le projet "Ensemble à Lambersart" en 2022. Elle voit d'ores et déjà les bénéficiaires de l'émission pour tous : « *Nous faisons connaître des structures et associations, nous incitons à participer à des événements, et en retour, comme je rencontre dans ce cadre beaucoup de gens qui me présentent d'autres personnes, on fait connaître la radio plus largement* ».

## Artemax, 10 ans d'arts vivants

Quand deux lauréats de l'appel à projets se rencontrent... Lors de notre reportage dans les studios de RPL, c'est Mélanie Tricart, bénévole du Club Artemax, qui était interviewée. Une association qui a également décroché un prix de 600 € dans le cadre de l'appel à projets 2021 !

Le Club Artemax a 10 ans d'existence. Il propose des ateliers d'arts vivants (danse, théâtre, expression corporelle) aux enfants et adultes. À l'origine, il visait des enfants introvertis, mais s'est étendu aux personnes souhaitant s'épanouir à travers les arts vivants avec un regard bienveillant, sans exigence ni jugement. L'association a bénéficié de l'aide municipale pour mener à bien son projet de cours à domicile. Des cours qui sont apparus utiles au moment du confinement et que l'association souhaite poursuivre : « *Il y a des gens qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas rejoindre un atelier collectif. Ces cours seront gratuits et adaptés à la personne* ».

> Intéressés par les ateliers collectifs ou les cours à domicile ? Contactez Mélanie Tricart par email [clubartemax.lambersart@gmail.com](mailto:clubartemax.lambersart@gmail.com)  
Site internet : [clubartemax.worldpress.com](http://clubartemax.worldpress.com)

Marion

## “M les jolies choses”

Diplômé de l'Ésseg de Lille et attirée depuis toujours par le monde de la mode, Marion Potriquet a travaillé pour des enseignes de textile de la région comme Rouge-Gorge et Etam et est actuellement chef de produit junior chez Jules. Ces noms ont leur importance car « *c'est dans le cadre de mon travail que je récupère des échantillons de produits qui sont destinés à la poubelle pour les recycler en chouchous, lingettes lavables ou barrettes à cheveux* », explique Marion. Cette belle idée « *est née lors du confinement* », il fallait bien se trouver une occupation : Marion a récupéré la machine à coudre de sa mère et hop c'était parti. Bien lancée, Marion a d'autres idées plein la tête : « *Je ne vais pas tarder à réaliser d'autres objets comme des pochons zippés pour le maquillage ou des troussees d'école.* » Vous pourrez acheter toutes ces jolies choses lors du marché de Noël à la ferme du Mont Garin qui se tient ce week-end, mais aussi sur facebook [mlesjolieschoses.fr](https://www.facebook.com/mlesjolieschoses) ou Instagram [@mlesjolieschoses](https://www.instagram.com/mlesjolieschoses).



# Nouveau

Premier roman : “Morsure” de Santino Malara



**Ce Lambersartois pur jus investit les terres de ses ancêtres en Calabre et transpose à notre époque le récit universel de Roméo et Juliette.** Aussi loin qu'il s'en souvienne, Santino Malara a toujours aimé lire, et s'il se rappelle d'instituteurs jouant le rôle de passeurs. Sa passion pour la littérature est née en déchiffrant, sous la table de la salle à manger

familiale, des lettres et des mots découverts dans les livres de ses aînés.

Ce Lambersartois de toujours a été dans une ancienne vie le bassiste d'un groupe de punk, Electronaze, dont le 45 tours s'échange contre une vingtaine d'euros sur Discogs. Le fait d'armes de ce groupe lillois sera, excusez du peu, d'avoir joué à Tournai au début des années 80 en première partie des Anglais de Killing Joke, dont le single Love like blood ne vieillira jamais. Après avoir fréquenté les établissements scolaires lambersartois, Santino Malara, dont les parents sont originaires de Calabre, est devenu professeur de français et officie depuis 30 ans au lycée Pasteur d'Hénin-Beaumont. L'écriture s'est imposée à lui comme « *pour répondre à une frustration ou la volonté de passer de l'autre côté du miroir* ». Ainsi après des poèmes adolescents puis l'écriture de nouvelles, jamais publiées, Santino Malara déboule avec son premier roman "Morsure" paru aux éditions Baudelaire. "Morsure" raconte l'histoire d'Agostino et Ornella, une variation de Roméo et Juliette, en Calabre, tiens tiens. Au cœur de ce paysage pur, le couple vit un amour passionné. Malheureusement, la loi des clans mafieux, autant que la rigueur d'un ordre patriarcal, leur interdit de s'unir. Pourtant, l'histoire de leur terre les encourage à résister et ils combattent la violence meurtrière. Quel sera leur destin ? L'auteur répond par une pirouette en citant Roland Barthes : « *Une histoire qui se termine bien, on se couche tranquille, alors qu'une histoire qui finit mal nous travaille* ».

"Morsure" de Santino Malara, éditions Baudelaire, 14€. Disponible à la librairie Au temps lire de Lambersart mais aussi sur les plateformes Fnac, Furet ou Cultura.





## Les photos du mois sur Instagram



   **villedelambersart** Noël au Mont Garin, ça va être vachement cool !



   **lartdeflaner** Éclairage d'automne



   **villedelambersart** Ça avance du côté de la salle Malraux !



## Les coulisses des réseaux sociaux



Pour vous tenir au courant et le plus rapidement possible des événements qui se produisent sur la ville, nous sommes en relation avec les différents services. Sur la page Facebook *Ville de Lambersart*, nous vous partageons à la fois les sorties mais également des informations telles que le verglas du matin, ou la présence d'un nid de frelons. Nous essayons d'être le plus rapide possible pour vous tenir au courant en temps et en heure des événements qui peuvent se produire. N'hésitez pas à nous suivre pour recevoir toutes les infos ! Sur le groupe Facebook *Nous sommes lambersartois*, nous répondons également à toutes vos questions et nous reprenons vos éléments pour vous tenir informés. N'hésitez pas également à nous prévenir des différents éléments que vous rencontrez dans la ville !



**VOUS NOUS AVEZ POSÉ LA QUESTION !**  
SUR MESSENGER

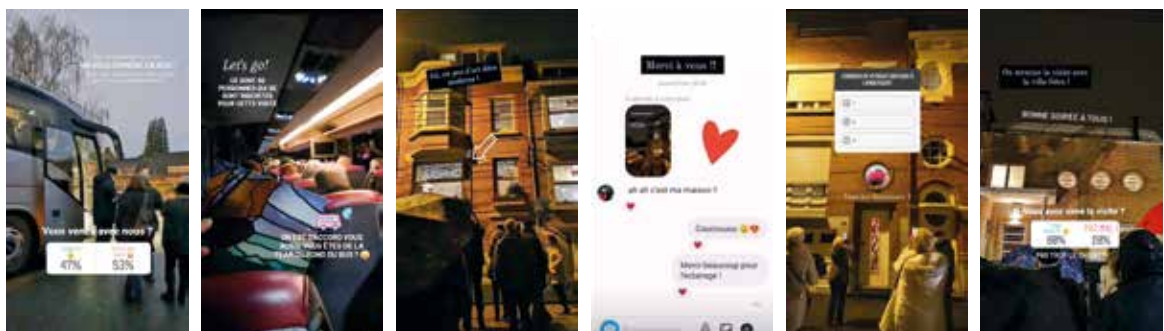
« Bonjour, j'ai perdu mes clés ce samedi aux environs de la rue Desmazières. Elles sont accrochées à un petit ours beige. Les avez-vous retrouvées ? »

Concernant les objets perdus, vous pouvez les signaler auprès de l'accueil de la mairie au 03 20 08 44 44 ou de la police municipale au 03 20 08 44 55. N'hésitez pas également à publier sur le groupe Facebook *Nous sommes lambersartois* qui vous permet d'être en lien avec plus de 4000 autres habitants, sait-on jamais. Bon courage dans vos recherches.

HASHTAG #VIVELAMBERSART



## La story du mois



Un dimanche soir riche en stories\* en ce 28 novembre ! C'est lors d'une visite en bus à la découverte des vitraux de la ville, que nous vous avons partagé de nombreuses images que vous avez appréciées, avec plus de 500 vues sur les différentes publications ! Le saviez-vous ? Nous comptons environ 250 vitraux à Lambersart et plus de 80 étaient éclairés ce soir-là.

C'est un patrimoine à conserver puisque 3 % des vitraux disparaissent tous les deux ans. Au-delà de l'aspect culturel, cette visite permet également de sensibiliser les propriétaires et plus largement les Lambersartois à la conservation de ces œuvres !

\*Pour rappel, les stories sont des images éphémères (24h) postées sur Instagram (et Facebook) qui racontent l'histoire de la journée.

# Tribunes

## Presque deux ans

Depuis bientôt deux ans, face à la pandémie, nous avons dû nous adapter dans nos vies privées et professionnelles. En jonglant entre confinement(s) et couvre-feu, en nous masquant en permanence et en nous distanciant.

Toutes les générations ont dû s'organiser, des plus jeunes découvrant les cours à la maison voire la fermeture de leurs classes, aux actifs s'aguerrissant au télétravail, enfin aux seniors davantage confrontés à l'isolement et à l'insociabilité des fameux gestes barrières, mais bel et bien salvateurs.

La Ville a œuvré pour accompagner ses habitants et notre majorité s'adapte pour continuer à faire avancer les projets : développement des pistes cyclables, assemblées de quartier, concertations avec les habitants, distribution des colis de Noël, création d'animations culturelles de fin d'année et dès le 15 janvier dans une salle Malraux refaite à neuf, poursuite d'animations sportives (foulées, match des anciens du LOSC, ateliers sportifs)... Le tout en surfant sur les protocoles sanitaires constamment modifiés.

Notre époque n'est pas des plus simples mais soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour vous apporter du baume au cœur. Bonnes fêtes de fin d'année et tous nos chaleureux vœux pour 2022 !

### Groupe "Un nouveau souffle pour Lambersart"

unnouveausoufflepourlambersart@gmail.com

## Le maire écoute mais n'entend pas

En cette période de trêve des confiseurs, les questions sans réponses subsistent.

En dépit de nos mises en garde, le maire écoute mais n'entend pas !

Les assemblées de quartiers se déroulent systématiquement avec une question lancinante, pourquoi ne pas revoir la question de l'éclairage public qui inquiète beaucoup (sécurité des personnes et des biens) ou au moins demander l'avis des Lambersartois dans le cadre de la démocratie participative ?

Par ailleurs les parents d'élèves et les enseignants de l'école Mozart-Loti sont déçus par le refus de créer un garage à vélos au moment où la mobilité douce est plébiscitée !

De même la ville semble de moins en moins entretenue et sale : voyez ces herbes hautes notamment le long de la Vino alors qu'à Saint-André ou Marquette, c'est tondu !

Les griefs ne manquent pas et c'est une des raisons de notre refus de voter un budget sans vision d'avenir sur l'investissement même si nos revendications concernant les associations et leurs subventions ont été prises en compte.

Dans cette période de retour de la pandémie, nous souhaitons bon courage à chacune et chacun et nous sommes heureux de vous souhaiter de joyeuses fêtes familiales et des vœux de meilleure année 2022.

### Groupe "Lambersart avec vous"

contact@lambersart-avec-vous.fr

## SOS Humanité

L'hypocrisie, la xénophobie, la lâcheté et le cynisme ont sacrifié 27 vies le 24 novembre dernier. Ces 27 morts - hommes, femmes, enfants - sont venus s'ajouter aux centaines de noyés de la mer du Nord et aux milliers de disparus de la mer Méditerranée.

La France, la Grande Bretagne et l'Europe sont les responsables de cette tragédie. Leur seule réponse est l'usage de la force exercée depuis des années sur des personnes vulnérables car largement affaiblies. Pourchasser les passeurs ne répond pas plus aux enjeux d'autant plus que cette mafia internationale devenue très puissante n'est que la conséquence d'une politique migratoire déshumanisée et démagogique.

C'est parce que nous refusons d'être les complices d'un "Crime contre l'humanité par inaction" que nous demandons à notre Maire de répondre favorablement à l'appel lancé par la Ligue des Droits de l'Homme, la Ligue de l'Enseignement ainsi que de nombreuses associations pour accueillir à Lambersart une ou plusieurs familles de réfugiés.

Cet acte de résistance que nous opposerions ensemble aux obscurantismes de notre époque honorerait notre ville, les Lambersartaises et Lambersartois.

C'est notre humanité qui est ici convoquée. Ne laissons pas notre monde se défaire.

### Groupe "Lambersart sociale, écologique et solidaire"

lambersart.sociale.ecologique@gmail.com  
FB: @elusLambersart.sociale.ecologique.et.solidaire



# Sorties

## Culture

### EXPOSITION

JUSQU'AU 10 AVRIL

*Trouble pictural saison 4*

Colysée

Pour la 4<sup>e</sup> fois, le Colysée expose des artistes de l'atelier du centre spécialisé belge La Pommeraie, en partenariat avec la Fondation Paul-Duhem. Cet atelier de dessin et de peinture a permis l'émergence, parmi des personnes "différentes", de véritables artistes jouissant d'une grande reconnaissance au point qu'une fondation a été créée pour conserver et valoriser leurs œuvres. Vous découvrirez les œuvres de 14 artistes, et un zoom sur le travail de Jacques Trovic, décédé récemment. Lire aussi page 15.

> Du mercredi au samedi de 13h à 18h; le dimanche de 13h à 19h, tel 03 20 006 006

### CONFÉRENCE

4 JANVIER • 14H

*La beatlemania*

Ferme du Mont Garin

Club Nord Madame

Renseignements : 03 28 52 83 75

### VISITE

15 JANVIER • 15H

*Visite guidée* - Colysée

Visite guidée de l'exposition *Trouble pictural saison 4*. Durée 1h

> Gratuit, tout public, réservation obligatoire au Colysée 03 20 006 006

### ATELIER

20 JANVIER • 14H30 À 16H30



*Papotages autour d'un livre* - Castel Saint-Gérard

Bibliothèque du Centre Culturel du Canon d'or  
Un moment convivial pour découvrir, échanger, partager sur des lectures. Salle 2 du Castel.

> Entrée libre.

### ANIMATION

22 JANVIER • 18H



*Nuit de la lecture*

Castel Saint-Gérard

Café littéraire.

Vertige de l'amour, lecture spectacle par Dezastrenouvô Théâtre. Textes de Marguerite Duras, Daniel Pennac...  
> Durée : 1h. Entrée libre. Respect des règles sanitaires.

## Noël

AU MONT GARIN

### FESTIVITÉS

18 ET 19 DÉCEMBRE

Réservez votre week-end des 18 et 19 décembre pour profiter de "Noël au Mont Garin", avec une ribambelle d'animations telles que le marché de Noël, les ateliers créatifs, le marché des chefs, la livraison de chansons, la calèche musicale, la piste de curling, les sulkys, etc. La patinoire initialement prévue est annulée. Information de grande importance, le père Noël sera présent entre les stands et ateliers de décoration de Noël les samedi et dimanche de 16 à 18h. > À la ferme du Mont Garin les 18 et 19 décembre de 11h à 18h. Plus de renseignements sur [lammersart.fr](http://lammersart.fr)

### ANIMATION

22 JANVIER • 15H

*Café broderie* - Colysée

Les œuvres de Jacques Trovic nous ont inspirés... Apportez votre ouvrage (et votre mug) et venez broder ! Dans le cadre de l'exposition *Trouble pictural saison 4*.

> Gratuit, public adultes, réservation obligatoire au Colysée 03 20 006 006

### ANIMATIONS

16 JANVIER • 14H À 17H

*Fête d'hiver* - Castel Saint-Gérard

Amis du Parc du Castel Saint-Gérard

Après la Fête d'automne, voici la Fête d'hiver des Quatre saisons du castel. Au programme : jeu de l'oie extérieur, pétanque, et en intérieur jeux de société, échecs, ateliers d'arts plastique, d'écriture, de tricottage, buvette, fin d'après-midi surprise.

> Entrée libre.

## Loisirs

### ANIMATIONS

18 DÉCEMBRE • 10H À 18H30

*Fête de Noël* - Pôle animation

Centre social Lino-Ventura

De 10h à 16h, petit marché de Noël ; de 14h à 16h, animations et maquillage pour enfants ; à 16h, goûter ; à 17h30, spectacle "Bienvenue à Poudlard".

> Gratuit, ouvert à tous.

### ANIMATIONS

22 DÉCEMBRE • 15H



*Festivités de Noël*

Parc des Charmettes

La Ville vous propose des spectacles familiaux en plein air : Les Bulles magiques du Tire Laine. Quartet jazz et swing de Noël, danseuse étoile et les Contes de la Reine Blabla en musique.

> Entrée libre. Dans le respect des consignes sanitaires.

### BAL

13 JANVIER • 20H À 22H30

*Bal folk et chorale*

Salle du Pré fleuri

Ensemble choral Chant'envie

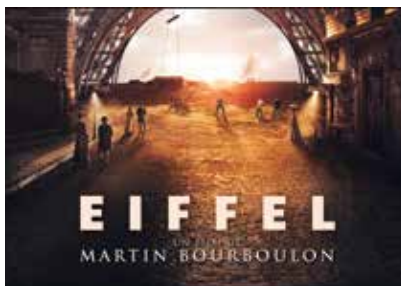
> Entrée payante minimum 5 € au profit du Téléthon

## Ciné

Réouverture de votre Ciné Lammersart, salle Malraux!

### ALINE

18 DÉCEMBRE : 20H / 19 DÉCEMBRE : 17H30 / 21 DÉCEMBRE : 20H



### EIFFEL

18 DÉCEMBRE : 17H30 / 20 DÉCEMBRE : 20H

### ON EST FAIT POUR S'ENTENDRE

18 DÉCEMBRE : 15H / 19 DÉCEMBRE : 20H / 20 DÉCEMBRE : 17H30

### LE LOUP ET LE LION

19 DÉCEMBRE : 15H / 21 DÉCEMBRE : 17H30

### ENCANTO

22 DÉCEMBRE : 17H30 / 26 DÉCEMBRE : 15H / 27 DÉCEMBRE : 17H30 / 28 DÉCEMBRE : 17H30

### LES TUCHE 4

22 DÉCEMBRE : 20H / 23 DÉCEMBRE : 17H30 / 26 DÉCEMBRE : 17H30 / 27 DÉCEMBRE : 20H / 28 DÉCEMBRE : 20H

### MADRES PARELELAS

23 DÉCEMBRE : 20H (VOSTF) / 26 DÉCEMBRE : 20H

> Les abonnements en cours de validité avant la fermeture sont prolongés automatiquement jusqu'au 31 décembre 2022.

> Séances accessibles aux PMR à partir de la mise en service de l'ascenseur, actuellement en travaux.



**La photo du mois**  
Antenne de communication  
Canon d'Or

"Ondes et lumière"

Photo **Jean-François Vanhove**®  
Membre du Photo Club de Lambersart  
[michel.vaillant0@orange.fr](mailto:michel.vaillant0@orange.fr)  
06 70 27 07 06

